



Westrich Gen S.A.

# Chroniques

des chercheurs d'héritiers



Périodiquement, les chercheurs d'héritiers de Westrich Gen vous informent de leurs interventions fructueuses au profit d'héritiers qui s'ignoraient !

## Comptes et capitaux d'assurance « dormants » : la loi du 30 mars 2022 dote le Luxembourg du meilleur dispositif en Europe ?

Depuis trois ans au moins, la Place de Luxembourg attendait la promulgation d'un texte longuement mûri, qui pour être tardif n'en est que meilleur.

La presse luxembourgeoise s'est faite l'écho de certains aspects du débat, avec quelques critiques que nous ne pouvons juger. En revanche, force est de constater que le législateur a donné au texte les moyens concrets d'atteindre le résultat souhaité, à savoir la restitution des avoirs dormants à leurs légitimes propriétaires.

En effet et à l'instar de législations adoptées depuis une petite dizaine d'années dans certains pays voisins, la nouvelle loi, applicable depuis le 1er juin 2022, prescrit bien une obligation de recherches actives avec contrôle d'effectivité par la CSSF et le CAA, et une batterie de sanctions en cas de manquements par les établissements concernés. Mais en plus, le texte innove vraiment en précisant que le banquier et l'assureur peuvent s'entourer de l'expertise de professionnels extérieurs. Mieux encore : il encadre la rémunération de la seule recherche du titulaire ou en cas de décès de ses ayants droit (10% des actifs en jeu) et la plafonne (25.000 € maximum).

Ces dispositions ont un effet simple et massif : elles rendent tout simplement la mission possible. Cela prouve bien que le législateur souhaite vraiment que tout soit fait pour une restitution effective des avoirs, la récupération des actifs par l'Etat restant l'ultime pis-aller.

Du point de vue pratique, c'est au banquier ou à l'assureur de décider comment il souhaite procéder. Soit il organise des équipes de recherche en interne - et dans ce cas se pose la question de la formation

de collaborateurs compétents pour diligenter de véritables enquêtes au niveau international -, soit il recourt à un prestataire externe.

Mais qui choisir ? Un détective, qui ne peut la plupart du temps que procéder à des enquêtes de voisinage ou à des recherches dans des sources publiques ? Celui-ci sera vite à bout de ressources lorsque la personne recherchée est décédée à l'étranger, ou que la législation sur la protection des données l'empêchera de trouver une adresse.

Le seul professionnel qui détient le savoir-faire pour ce travail est en fait le généalogiste successoral, qui a l'habitude de procéder à des recherches complexes pour fournir aux notaires toutes les informations généalogiques nécessaires au règlement des successions, quel que soit le nombre, l'âge ou le pays de résidence des héritiers.

De plus, le choix d'un prestataire disposant d'une assurance en responsabilité civile et qui traite toutes ses données sur un site unique dans la juridiction de Luxembourg est logiquement la meilleure option, tant pour la qualité du service que pour la fiabilité, le secret professionnel et la complétude des résultats de recherche.

Westrich Gen est à notre connaissance la seule société vraiment indépendante de tout groupe étranger et qui concentre ses moyens de production à Luxembourg. Active depuis plus de dix ans, détentrice d'une expérience cumulée de ses chercheurs de plus de cinquante ans et du label PSA « régleur de sinistre » délivré par le CAA, elle peut s'appuyer notamment sur plus de 9 millions de pages de données en interne pour produire le meilleur des résultats. ▲

# Le Généalogiste : absolument irremplaçable pour tracer les droits héréditaires !

**La profession de ce spécialiste des héritages compliqués est encore mal connue, ou alors sujette à fantasmes ? Comment la définir en quelques lignes ?**

Le généalogiste successoral est par vocation un correspondant des notaires et des avocats, mais aussi des professionnels de l'immobilier ou encore des communes voire du Fonds du Logement, car seul un vrai généalogiste peut conduire de véritables investigations pour reconstituer tous les liens familiaux, s'assurer qu'il ne manque personne, et finalement certifier des généalogies entières.

Évidemment et pour arriver à un tel résultat, il fait ce que font tous les enquêteurs ; il sait en outre utiliser de multiples sources d'archives car il faut souvent remonter le temps sur trois ou quatre générations. Il hante même parfois les cimetières à la recherche d'informations, c'est dire sa polyvalence.

En un mot, il n'est pas un simple collecteur d'informations, mais bien celui qui recoupe les

**Seul un vrai généalogiste peut conduire de véritables investigations pour reconstituer tous les liens familiaux, s'assurer qu'il ne manque personne, et finalement certifier des généalogies entières.**

sources entre elles. Pour ce faire, il faut des sources, et il en faut même beaucoup. Il faut aussi des autorisations de recherche, des accès à certains documents plus ou moins confidentiels, des dérogations judiciaires parfois, et ce dans plusieurs pays.

Du point de vue du banquier, qui bientôt sera confronté à des difficultés très concrètes pour remplir ses obligations légales, le généalogiste est une solution sûre : d'une part, il pousse les investigations jusqu'au bout de ce que les documents permettent, et d'autre part, il ne livre pas simplement un nom et une adresse, mais la liste de tous les ayants droit et les renseignements d'état civil utiles pour toute la famille. Conséquence : le banquier dispose des coordonnées de plusieurs ayants droit. Il a ainsi beaucoup plus de chances d'obtenir une réaction de leur part lorsqu'il les contactera. Avantage non négligeable : son dossier sera absolument irréprochable en termes d'efficience des diligences accomplies, et l'autorité de contrôle ne pourra que l'approuver. ▲

## Westrich Gen membre de l'ABBL

**Notre Société a été reçue dans les rangs des membres de l'Association des Banques et des Banquiers de Luxembourg, dont le siège se situe au Kirchberg, en 2020.**

L'ABBL, parfaitement consciente des projets législatifs en cours, a considéré que Westrich Gen avait sa place en son sein en tant que professionnel d'un secteur connexe aux activités bancaires et assurantielles. Le fait d'y adhérer avant l'adoption de la nouvelle loi le 30 mars dernier nous a permis de sensibiliser l'Association aux aspects techniques

de nos activités. L'ABBL a aussi pu nous exposer certains détails, par exemple en matière de TVA applicable à nos prestations à destination des banques, ou encore nous préciser exactement l'étendue des obligations instaurées par le texte selon son analyse. Ainsi Westrich Gen a pu travailler immédiatement à bien affiner ses prestations et à les faire connaître.

Un partenariat déterminant pour une parfaite coordination, et dont nous nous félicitons. ▲

SOCIÉTÉ AGRÉÉE PSA

ERBENERMITTLER - CHERCHEURS D'HÉRITIERS



Westrich Gen S.A.



11, avenue Guillaume  
L-1651 LUXEMBOURG  
westrichgen.com

secretariat@westrichgen.lu  
Tél. (+352) 26 26 58 69  
Fax. (+352) 26 26 58 99